

PROFILÉS POUR REVÊTEMENTS EN VINYLE

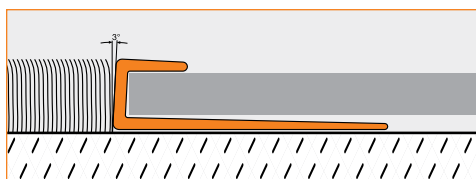


PROFILÉS POUR REVÊTEMENTS DE SOL, MURAUX ET ESCALIERS EN VINYLE

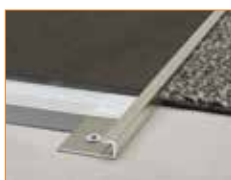
Les revêtements en vinyle ont évolué en une nouvelle génération de produits haut de gamme. Imitant le bois et la pierre naturelle grâce à un procédé d'impression haute-fidélité, ces produits gagnent en popularité. Dans cet esprit, Schluter®-Systems propose une variété de profilés de finition, de transition et de protection des rebords adaptés aux revêtements de sol et muraux en vinyle pour élargir les options de design et assurer une finition durable.

Applications et fonctions

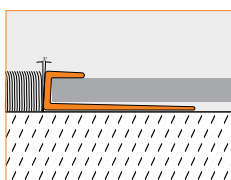
Profilés de transitions de même niveau



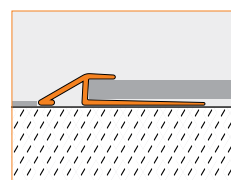
Schluter®-VINPRO-S sert de rebord de revêtements en vinyle au sol. On l'emploie habituellement comme protection des rebords d'un revêtement bordant le tapis, d'un revêtement de sol de hauteur similaire ou dans des applications de finition de plinthes murales. Il est offert en aluminium anodisé. VINPRO-S présente une ailette d'ancrage inclinée et des trous espacés uniformément sur sa longueur pour sa fixation. L'ailette d'ancrage peut également être collée au substrat à l'aide d'un adhésif comme Schluter-KERDI-FIX. Le dessus du profilé comporte une pente de 1/4 po (6 mm) ou 7/16 po (11 mm) qui recouvre le rebord du revêtement de sol en vinyle pour procurer une apparence finie.



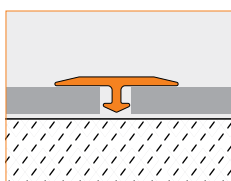
Schluter®-VINPRO-S



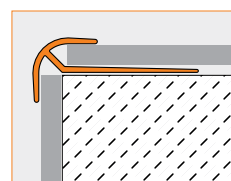
Schluter®-VINPRO-U



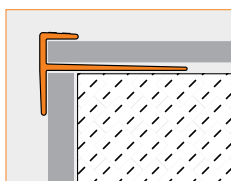
Schluter®-VINPRO-T



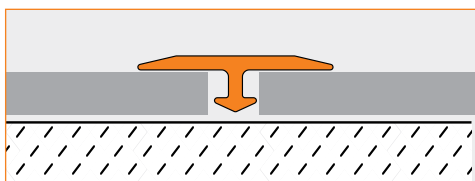
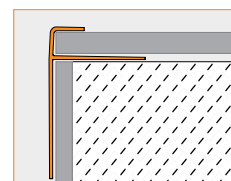
Schluter®-VINPRO-RO



Schluter®-VINPRO-STEP

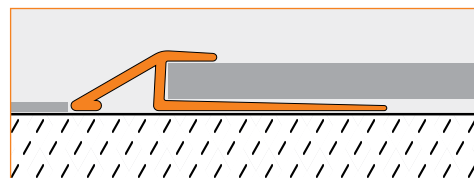


Schluter®-VINPRO-STEP-R



Schluter®-VINPRO-T assure la transition entre des revêtements de plancher en vinyle de même hauteur dans de nouvelles installations et des projets de modernisation. Il est offert en aluminium anodisé. VINPRO-T se pose dans le joint et chevauche les deux revêtements adjacents, ce qui prévient le bris des rebords soumis à des contraintes mécaniques.

Profilés de transitions de niveau différent



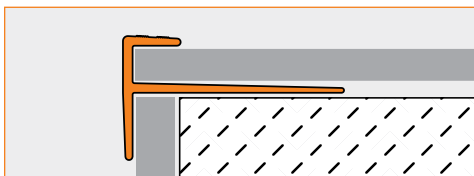
Schluter®-VINPRO-U assure une transition douce entre revêtements de plancher en vinyle ou encore avec des revêtements de sol plus bas ou du béton fini. Il est offert en aluminium anodisé. VINPRO-U présente une ailette d'ancrage inclinée et des trous espacés uniformément sur sa longueur pour sa fixation. L'ailette d'ancrage peut également être collée au substrat à l'aide d'un adhésif comme Schluter-KERDI-FIX. Le dessus du profilé comporte une pente de 1/4 po (6 mm)



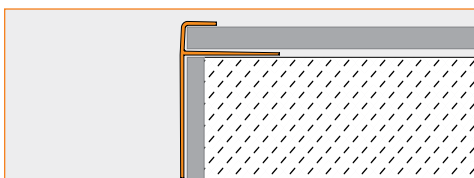
ou 7/16 po (11 mm) qui recouvre le rebord du revêtement de sol en vinyle pour procurer une apparence finie.

Dans le cas où le rebord principal du profilé s'aboute à un revêtement adjacent plus bas, toutes les tailles du profilé VINPRO-U sont conformes aux exigences de l'Americans with Disabilities Act (loi sur les personnes handicapées des États-Unis ou ADA). Dans le cas où le rebord principal du profilé s'appuie sur un revêtement de plancher plus bas (ex. : béton fini), les profilés de 7/16 po (11 mm) et de 1/2 po (12.5 mm) ne sont pas conformes aux exigences de l'ADA.

Profilés pour escalier

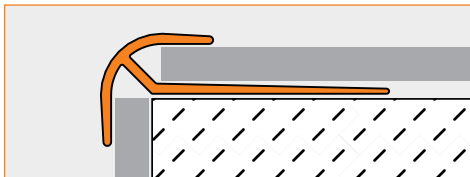


Schluter®-VINPRO-STEP est un profilé de finition et de protection des rebords de revêtements en vinyle dans les marches d'escalier. Il est offert en aluminium anodisé. VINPRO-STEP présente une ailette d'ancrage inclinée et des trous espacés uniformément sur sa longueur pour sa fixation. L'ailette d'ancrage peut également être collée au substrat à l'aide d'un adhésif comme Schluter-KERDI-FIX. Le dessus du profilé comporte une pente de 1/4 po (6 mm) ou 7/16 po (11 mm) qui recouvre le rebord du revêtement de sol en vinyle pour procurer une apparence finie. Deux versions sont offertes : la version de 1/8 po à 3/16 po (3 à 5 mm) présente un dessus nervuré et antidérapant, et les versions de 7/32 po (5.5 mm) ou plus ont une surface horizontale lisse. L'ailette verticale recouvre le rebord du sous-assemblage et la partie supérieure de la contremarche.



Schluter®-VINPRO-STEP-R est un profilé de finition et de protection des rebords de revêtements en vinyle dans les marches d'escalier. La surface du profilé comporte un dessus au rebord principal arrondi, tandis que la section verticale allongée offre une meilleure visibilité. VINPRO-STEP-R présente une ailette d'ancrage inclinée et des trous espacés uniformément sur sa longueur pour

sa fixation. L'ailette d'ancrage peut également être collée au substrat à l'aide d'un adhésif comme Schluter-KERDI-FIX. Le dessus du profilé comporte une pente de 7/16 po (11 mm) qui recouvre le rebord du revêtement de sol en vinyle pour procurer une apparence finie.



Schluter®-VINPRO-RO est un profilé de finition et de protection des rebords de revêtements en vinyle pour les marches d'escalier et coins extérieurs murale. Il est offert en aluminium anodisé. VINPRO-RO présente une ailette d'ancrage inclinée et des trous espacés uniformément sur sa longueur pour sa fixation. L'ailette d'ancrage peut également être collée au substrat à l'aide d'un adhésif comme Schluter-KERDI-FIX. Le dessus du profilé présente une bordure symétriquement ronde, d'un rayon de 1/4 po (6 mm). Le profilé se prolonge dans les deux directions pour protéger les rebords exposés du revêtement en vinyle et le sous-assemblage.

Matériaux et champs d'application

Les profilés Schluter sont résistants à la plupart des produits chimiques utilisés dans les installations de revêtement en vinyle. Dans certains cas précis, il faudra vérifier si le type de matériau proposé convient aux contraintes de nature chimique, mécanique ou autres prévues. Les exceptions et les caractéristiques à considérer sont énumérées ci-après.

Les profilés en **aluminium** doivent être testés pour vérifier leur résistance aux contraintes de nature chimique prévues. L'aluminium réagit aux substances alcalines, son exposition à ces substances (selon la concentration et la durée de l'exposition) peut entraîner de la corrosion (une formation d'hydroxyde d'aluminium). Il est donc important d'enlever rapidement de la surface visible tout coulis ou résidu de ciment-colle.

Les profilés en **aluminium anodisé** présentent une couche anodisée qui conserve son apparence uniforme dans une utilisation normale, mais sa couleur peut s'altérer dans des applications extérieures. Cette surface est toutefois susceptible d'être égratignée ou endommagée par le coulis ou le ciment-colle.

Il est donc important d'enlever ces matières dès que les profilés sont installés. Sinon, les conséquences énumérées pour l'aluminium s'appliqueront.

Coupe de profilés

Observez toutes les instructions et normes de sécurité du fabricant de l'outil de coupe, notamment sur le port de lunettes de sécurité, d'un dispositif de protection de l'ouïe et gants. Mesurez toujours soigneusement les profilés et déposez-les en place pour vous assurer qu'ils s'insèrent et s'alignent bien avant de coller le revêtement en vinyle.

Les profilés d'aluminium se coupent des façons suivantes :

- Scie à métaux munie d'une lame bimétallique présentant le plus grand nombre possible de dents au pouce
- Meuleuse à vitesse variable munie d'un disque Schluter-PROCUT-TSM réglée à la vitesse plus basse
- Scie à onglets munie d'une lame pour métaux non ferreux

Quel que soit l'outil de coupe employé, assurez-vous que l'extrémité coupée du profilé soit bien lisse en employant une lime ou un outil similaire avant de le poser.

Installation

VINPRO-S, VINPRO-U, VINPRO-STEP, VINPRO-STEP-R et VINPRO-RO

1. Sélectionnez le profilé en fonction de l'épaisseur et du format du revêtement en vinyle. Il est recommandé de choisir un profilé jusqu'à 0.5 mm plus haut que l'épaisseur du revêtement.
2. Établissez la position désirée du profilé, et marquez ses extrémités sur le substrat.
3. a. Installation collée
Appliquez Schluter-KERDI-FIX ou un adhésif équivalent au dos l'ailette d'ancrage, conformément aux instructions d'installation du fabricant. Enfoncez l'ailette d'ancrage sur le substrat, et alignez-la à la position désirée. Nettoyez rapidement tout excédent adhésif.
- b. Installation vissée
Alignez le profilé à la position voulue et fixez-le au substrat par les trous dans l'ailette d'ancrage. Vis recommandée : vis no 6/M3.5 à tête plate, d'au moins 3/4 po (19 mm). Voyez à ce que les têtes de vis arrivent à l'égalité de la surface de l'ailette d'ancrage, ce qui préviendra les bosses dans le revêtement fini.



Pour les substrats de béton : L'utilisation d'ancrages est recommandée. Premièrement, déposez le profilé dans la position voulue, et marquez les trous sur le substrat. Ensuite, percez des trous de départ sur les marques, puis posez les ancrages selon les instructions du fabricant. Assurez-vous au préalable que la taille des ancrages conviendra aux attaches choisies.

qu'il s'insère dans le profilé.

- Nettoyez immédiatement de la surface visible du profilé tout résidu d'adhésif ou de coulis, le cas échéant.

ou d'un adhésif équivalent. Insérez la patte verticale de VINPRO-T dans le joint, de façon à ce que le profilé repose complètement sur les rebords du revêtement.

- Nettoyez tout scellant à l'aide d'un nettoyeur approprié.

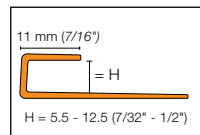
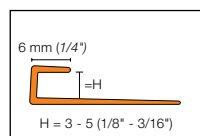
VINPRO-T

- Pour que le profilé soit soutenu adéquatement de chaque côté sur le revêtement, l'espace ne doit pas excéder 1/2 po ou 1 po (12.5 mm ou 25 mm).
- La cavité du joint doit être d'une profondeur minimale de 1/8 po (3 mm) et exempte de débris. Les côtés du joint ne doivent présenter aucune substance qui empêcherait l'adhésion.
- Remplissez le joint d'un scellant élastomérique comme Schluter KERDI-FIX

Entretien

Les profilés Schluter pour revêtements en vinyle ne requièrent aucun soin ou entretien particulier et sont résistants aux moisissures et aux champignons. Nettoyez les profilés au moyen d'un agent de nettoyage domestique neutre. Dans le cas de l'aluminium anodisé, il faut éviter d'employer des nettoyeurs abrasifs ou alcalins puissants.

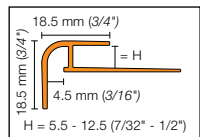
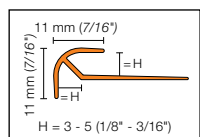
Numéro d'article des produits



Schluter®-VINPRO-S

H = mm - po.	N° d'article		
	Aluminium chromé anodisé brossé (ACGB)	Aluminium nickel anodisé brossé (ATGB)	Aluminium bronze antique anodisé brossé (ABGB)
3 - 1/8	VPS 30 ACGB	VPS 30 ATGB	VPS 30 ABGB
4 - 5/32	VPS 40 ACGB	VPS 40 ATGB	VPS 40 ABGB
5 - 3/16	VPS 50 ACGB	VPS 50 ATGB	VPS 50 ABGB
5.5 - 7/32	VPSL 55 ACGB	VPSL 55 ATGB	VPSL 55 ABGB
6 - 1/4	VPSL 60 ACGB	VPSL 60 ATGB	VPSL 60 ABGB
6.5 - 17/64	VPSL 65 ACGB	VPSL 65 ATGB	VPSL 65 ABGB
7 - 9/32	VPSL 70 ACGB	VPSL 70 ATGB	VPSL 70 ABGB
7.5 - 19/64	VPSL 75 ACGB	VPSL 75 ATGB	VPSL 75 ABGB
8 - 5/16	VPSL 80 ACGB	VPSL 80 ATGB	VPSL 80 ABGB
8.5 - 21/64	VPSL 85 ACGB	VPSL 85 ATGB	VPSL 85 ABGB
9 - 11/32	VPSL 90 ACGB	VPSL 90 ATGB	VPSL 90 ABGB
10 - 3/8	VPSL 100 ACGB	VPSL 100 ATGB	VPSL 100 ABGB
11 - 7/16	VPSL 110 ACGB	VPSL 110 ATGB	VPSL 110 ABGB
12.5 - 1/2	VPSL 125 ACGB	VPSL 125 ATGB	VPSL 125 ABGB

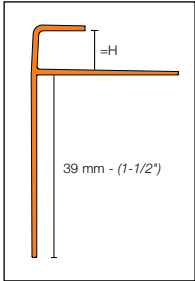
Longueur : 8' 2-1/2" - 2.5 m



Schluter®-VINPRO-RO

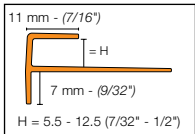
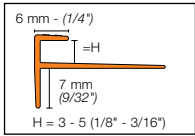
H = mm - po.	N° d'article		
	Aluminium chromé anodisé brossé (ACGB)	Aluminium nickel anodisé brossé (ATGB)	Aluminium bronze antique anodisé brossé (ABGB)
3 - 1/8	VPRO 30 ACGB	VPRO 30 ATGB	VPRO 30 ABGB
4 - 5/32	VPRO 40 ACGB	VPRO 40 ATGB	VPRO 40 ABGB
5 - 3/16	VPRO 50 ACGB	VPRO 50 ATGB	VPRO 50 ABGB
5.5 - 7/32	VPROL 55 ACGB	VPROL 55 ATGB	VPROL 55 ABGB
6 - 1/4	VPROL 60 ACGB	VPROL 60 ATGB	VPROL 60 ABGB
6.5 - 17/64	VPROL 65 ACGB	VPROL 65 ATGB	VPROL 65 ABGB
7 - 9/32	VPROL 70 ACGB	VPROL 70 ATGB	VPROL 70 ABGB
7.5 - 19/64	VPROL 75 ACGB	VPROL 75 ATGB	VPROL 75 ABGB
8 - 5/16	VPROL 80 ACGB	VPROL 80 ATGB	VPROL 80 ABGB
8.5 - 21/64	VPROL 85 ACGB	VPROL 85 ATGB	VPROL 85 ABGB
9 - 11/32	VPROL 90 ACGB	VPROL 90 ATGB	VPROL 90 ABGB
10 - 3/8	VPROL 100 ACGB	VPROL 100 ATGB	VPROL 100 ABGB
11 - 7/16	VPROL 110 ACGB	VPROL 110 ATGB	VPROL 110 ABGB
12.5 - 1/2	VPROL 125 ACGB	VPROL 125 ATGB	VPROL 125 ABGB

Longueur : 8' 2-1/2" - 2.5 m



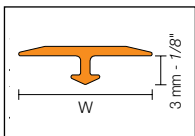
H = mm - po.	N° d'article		
	Aluminium chromé anodisé brossé (ACGB)	Aluminium nickel anodisé brossé (ATGB)	Aluminium bronze antique anodisé brossé (ABGB)
3 - 1/8	VPSTRL 30 ACGB	VPSTRL 30 ATGB	VPSTRL 30 ABGB
4 - 5/32	VPSTRL 40 ACGB	VPSTRL 40 ATGB	VPSTRL 40 ABGB
5 - 3/16	VPSTRL 50 ACGB	VPSTRL 50 ATGB	VPSTRL 50 ABGB
5.5 - 7/32	VPSTRL 55 ACGB	VPSTRL 55 ATGB	VPSTRL 55 ABGB
6 - 1/4	VPSTRL 60 ACGB	VPSTRL 60 ATGB	VPSTRL 60 ABGB
6.5 - 17/64	VPSTRL 65 ACGB	VPSTRL 65 ATGB	VPSTRL 65 ABGB
7 - 9/32	VPSTRL 70 ACGB	VPSTRL 70 ATGB	VPSTRL 70 ABGB
7.5 - 19/64	VPSTRL 75 ACGB	VPSTRL 75 ATGB	VPSTRL 75 ABGB
8 - 5/16	VPSTRL 80 ACGB	VPSTRL 80 ATGB	VPSTRL 80 ABGB
8.5 - 21/64	VPSTRL 85 ACGB	VPSTRL 85 ATGB	VPSTRL 85 ABGB
9 - 11/32	VPSTRL 90 ACGB	VPSTRL 90 ATGB	VPSTRL 90 ABGB
10 - 3/8	VPSTRL 100 ACGB	VPSTRL 100 ATGB	VPSTRL 100 ABGB
11 - 7/16	VPSTRL 110 ACGB	VPSTRL 110 ATGB	VPSTRL 110 ABGB
12.5 - 1/2	VPSTRL 125 ACGB	VPSTRL 125 ATGB	VPSTRL 125 ABGB

Longueur : 8' 2-1/2" - 2.5 m



H = mm - po.	N° d'article		
	Aluminium chromé anodisé brossé (ACGB)	Aluminium nickel anodisé brossé (ATGB)	Aluminium bronze antique anodisé brossé (ABGB)
3 - 1/8	VPST 30 ACGB	VPST 30 ATGB	VPST 30 ABGB
4 - 5/32	VPST 40 ACGB	VPST 40 ATGB	VPST 40 ABGB
5 - 3/16	VPST 50 ACGB	VPST 50 ATGB	VPST 50 ABGB
5.5 - 7/32	VPSTL 55 ACGB	VPSTL 55 ATGB	VPSTL 55 ABGB
6 - 1/4	VPSTL 60 ACGB	VPSTL 60 ATGB	VPSTL 60 ABGB
6.5 - 17/64	VPSTL 65 ACGB	VPSTL 65 ATGB	VPSTL 65 ABGB
7 - 9/32	VPSTL 70 ACGB	VPSTL 70 ATGB	VPSTL 70 ABGB
7.5 - 19/64	VPSTL 75 ACGB	VPSTL 75 ATGB	VPSTL 75 ABGB
8 - 5/16	VPSTL 80 ACGB	VPSTL 80 ATGB	VPSTL 80 ABGB
8.5 - 21/64	VPSTL 85 ACGB	VPSTL 85 ATGB	VPSTL 85 ABGB
9 - 11/32	VPSTL 90 ACGB	VPSTL 90 ATGB	VPSTL 90 ABGB
10 - 3/8	VPSTL 100 ACGB	VPSTL 100 ATGB	VPSTL 100 ABGB
11 - 7/16	VPSTL 110 ACGB	VPSTL 110 ATGB	VPSTL 110 ABGB
12.5 - 1/2	VPSTL 125 ACGB	VPSTL 125 ATGB	VPSTL 125 ABGB

Longueur : 8' 2-1/2" - 2.5 m

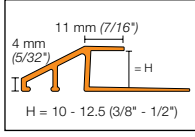
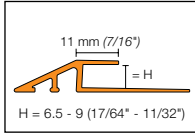
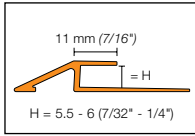
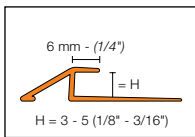


W = mm - po.	N° d'article		
	Aluminium chromé anodisé brossé (ACGB)	Aluminium nickel anodisé brossé (ATGB)	Aluminium bronze antique anodisé brossé (ABGB)
14 - 17/32	VPT 3/14 ACGB	VPT 3/14 ATGB	VPT 3/14 ABGB
25 - 1	VPTL 3/25 ACGB	VPTL 3/25 ATGB	VPTL 3/25 ABGB

Longueur : 8' 2-1/2" - 2.5 m



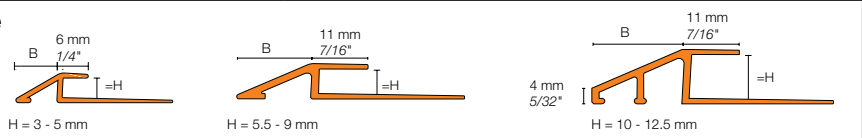
Schluter®-VINPRO-U



H = mm - po.	N° d'article		
	Aluminium chromé anodisé brossé (ACGB)	Aluminium nickel anodisé brossé (ATGB)	Aluminium bronze antique anodisé brossé (ABGB)
3 - 1/8	VPU 30 ACGB	VPU 30 ATGB	VPU 30 ABGB
4 - 5/32	VPU 40 ACGB	VPU 40 ATGB	VPU 40 ABGB
5 - 3/16	VPU 50 ACGB	VPU 50 ATGB	VPU 50 ABGB
5.5 - 7/32	VPUL 55 ACGB	VPUL 55 ATGB	VPUL 55 ABGB
6 - 1/4	VPUL 60 ACGB	VPUL 60 ATGB	VPUL 60 ABGB
6.5 - 17/64	VPUL 65 ACGB	VPUL 65 ATGB	VPUL 65 ABGB
7 - 9/32	VPUL 70 ACGB	VPUL 70 ATGB	VPUL 70 ABGB
7.5 - 19/64	VPUL 75 ACGB	VPUL 75 ATGB	VPUL 75 ABGB
8 - 5/16	VPUL 80 ACGB	VPUL 80 ATGB	VPUL 80 ABGB
8.5 - 21/64	VPUL 85 ACGB	VPUL 85 ATGB	VPUL 85 ABGB
9 - 11/32	VPUL 90 ACGB	VPUL 90 ATGB	VPUL 90 ABGB
10 - 3/8	VPUL 100 ACGB	VPUL 100 ATGB	VPUL 100 ABGB
11 - 7/16	VPUL 110 ACGB	VPUL 110 ATGB	VPUL 110 ABGB
12.5 - 1/2	VPUL 125 ACGB	VPUL 125 ATGB	VPUL 125 ABGB

Longueur : 8' 2-1/2" — 2.5 m

Valeurs du diagramme



H = mm - po.	B = mm - po.
3 - 1/8	8 - 5/16
4 - 5/32	9.5 - 3/8
5 - 3/16	11.5 - 29/64
5.5 - 7/32	15.4 - 19/32
6 - 1/4	16.5 - 21/32
6.5 - 17/64	17.5 - 11/16
7 - 9/32	18.6 - 47/64
7.5 - 19/64	19.7 - 25/32
8 - 5/16	20.8 - 13/16
8.5 - 21/64	21.8 - 55/64
9 - 11/32	22.9 - 29/32
10 - 3/8	19.2 - 49/64
11 - 7/16	21.5 - 27/32
12.5 - 1/2	24.7 - 31/32

Conforme à L'ADA

Note : Lorsque le rebord principal du profilé s'aboute à un revêtement adjacent plus bas, les profilés de toutes les tailles sont conformes aux exigences de l'ADA. Dans le cas où le rebord principal du profilé s'appuie sur un revêtement de plancher plus bas, les profilés de 7/16 po (11 mm) et de 1/2 po (12.5 mm) ne sont pas conformes aux exigences de l'ADA.

Garantie limitée de 5 ans des profilés VINPRO de Schluter®-Systems

APPLICATION DE LA GARANTIE LIMITÉE : Sous réserve des conditions et limites stipulées dans la présente **Garantie limitée de 5 ans des profilés VINPRO de Schluter®-Systems** (la « **Garantie limitée** »), Schluter-Systems garantit que Schluter®-VINPRO-S, Schluter®-VINPRO-U, Schluter®-VINPRO-T, Schluter®-VINPRO-STEP, Schluter®-VINPRO-STEP-R et Schluter®-VINPRO-RO (les « **Produits** ») seront exempts de défaut de fabrication et offriront le rendement prévu dans la fiche technique des profilés pour revêtements de vinyle (collectivement appelée les « **Documents** ») pour une période de cinq (5) ans à compter de la date d'achat, lorsqu'ils sont employés et installés conformément aux modalités et conditions expliquées dans les Documents, ainsi qu'aux directives standard au sein de l'industrie qui ne vont pas à l'encontre des instructions des Documents en vigueur au moment de l'installation.

Aux fins de la présente Garantie limitée, « **Propriétaire** » se définit comme l'utilisateur d'origine de la propriété où les Produits sont posés et l'« **Assemblage** » englobe les Produits, les revêtements de sol non réutilisables, ainsi que les adhésifs appropriés.

La présente Garantie limitée s'applique seulement à des installations aux États-Unis d'Amérique et au Canada. Schluter-Systems ne peut en aucun cas être tenue responsable de déterminer l'adaptation des Produits à l'usage qui en est prévu par le Propriétaire. Il incombe exclusivement au Propriétaire de consulter un installateur expérimenté et professionnel pour établir l'adaptation à l'usage prévu des Produits, du sous-plancher/substrat et de l'ensemble des matériaux de construction faisant partie de l'installation, ainsi que de voir à ce que les instructions des Documents soient suivies adéquatement.

CORRECTIFS : Si les Produits sont installés et utilisés conformément aux modalités et conditions précitées et que ceux-ci s'avèrent défectueux selon les dispositions applicables de la présente Garantie, le propriétaire et Schluter-Systems pourront apporter, à la discrétion de cette dernière, la seule mesure corrective consistant à a) réinstaller ou remplacer la section problématique de l'Assemblage carrelé b) effectuer le remboursement d'une somme n'excédant pas le coût d'origine par pied carré de l'Assemblage carrelé qui se sera révélé défectueux. En raison de conditions indépendantes de sa volonté (ex. : couleurs et tons offerts, produits retirés et usure normale), Schluter-Systems ne peut garantir un agencement parfait avec les carreaux, la pierre ou d'autres matériaux de revêtement de plancher employés dans l'installation d'origine. En pareilles circonstances, des matériaux pour l'essentiel similaires pourront être fournis en remplacement.

EXCLUSIONS DE LA GARANTIE : Aux fins de présente Garantie limitée, Schluter-Systems exclut, et dans aucune circonstance ne sera tenue responsable de tout dommage indirect, particulier, circonstanciel, punitif, exemplaire ou consécutif, y compris des profits perdus, attribuables ou autrement liés à un défaut des Produits ou de l'Assemblage, sans égard à toute responsabilité absolue ou à toute négligence active ou passive de Schluter-Systems, et sans égard à la théorie juridique (liée à la responsabilité contractuelle ou délictuelle ou quasi-contractuelle ou autre). La présente Garantie limitée exclut en outre toute perte ou tout dommage découlant de et autrement liés à : un acte de guerre, du terrorisme, un incendie, une explosion, une catastrophe naturelle, un cas fortuit; tout défaut à se conformer aux instructions des Documents; un sous-plancher ou substrat inadéquat, une préparation inadéquate ou un autre défaut du sous-plancher ou substrat; le transpercement des Produits ou du sous-plancher ou substrat par mauvais emploi ou négligence; des actes intentionnels de destruction; un défaut structurel; une mauvaise utilisation des Produits ou un défaut de les entretenir; une usure normale; des égratignures, des renforcements; une décoloration ou une corrosion (attribuables à une chaleur excessive, des produits nettoyants chimiques, des agents abrasifs ou à un autre élément); l'efflorescence et le pâlissement, qui peuvent survenir naturellement dans les matériaux à base de ciment et ne sont pas considérés comme un état défectueux aux fins de la présente Garantie limitée; des variations de texture, de couleur ou de teinte par rapport à des échantillons de produits, des emballages de produits et d'autres documents de marketing; d'autres causes non liées aux Produits (ex. : charge concentrée, surtension). La présente Garantie limitée exclut les applications extérieures et celles intégrant des carreaux de verre et d'autres revêtements non approuvés, à moins d'avis contraire approuvé par écrit, au cas par cas, par le directeur des Services techniques de Schluter-Systems.

La présente Garantie limitée est conditionnelle et sera réputée nulle et Schluter-Systems aura le droit de refuser toute réclamation connexe dans les cas : a) résultant d'un entreposage inadéquat ou d'une installation fautive des Produits, b) où les Produits auraient fait l'objet d'une utilisation abusive ou anormale, d'un manque d'entretien, d'un entretien inadéquat ou d'un usage autre que celui pour lequel ils ont été fabriqués ou de toute utilisation contraire à celles indiquées dans les Documents.

DÉNÉGATION DE GARANTIE : Il n'y a pas d'autre garantie s'appliquant que celle expliquée aux présentes. Dans la mesure permise par la loi, toutes autres garanties, représentations et conditions, expresses ou implicites, sont par les présentes niées et exclues, y compris, mais sans s'y limiter, les garanties implicites de **VALEUR MARCHANDE** ou d'**ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER** (comme limitées selon les descriptions fournies dans les Documents) ou se présentant dans le cours d'une négociation, des usages du commerce ou autrement selon la loi. TOUTE GARANTIE IMPLICITE D'ORIGINE JURIDIQUE EST LIMITÉE DANS LE TEMPS À LA DURÉE DE LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE. AUCUNE REPRÉSENTATION, AUCUNE PROMESSE, AUCUNE AFFIRMATION, NI AUCUN ÉNONCÉ ÉMANANT D'UN EMPLOYÉ OU D'UN AGENT DE SCHLUTER-SYSTEMS NE POURRONT ÊTRE EMPLOYÉS CONTRE SCHLUTER-SYSTEMS, À MOINS QU'ILS SOIENT SPÉCIFIQUEMENT INCLUS À LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE OU AUTORISÉS PAR ÉCRIT PAR LE DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES DE SCHLUTER-SYSTEMS. La présente Garantie limitée est donnée en place et lieu de toute autre garantie expresse ou implicite. Les correctifs ci-inclus sont les seuls correctifs offerts pour manquement à la présente Garantie limitée. La présente Garantie limitée s'applique au Propriétaire et ne peut être transférée ni cédée, à moins que ce soit autorisé dans une entente écrite, signée par le directeur des Services techniques de Schluter-Systems, ou que ce soit autrement interdit par une loi particulière d'un état ou d'une province. La présente Garantie limitée vous confère des droits juridiques précis; étant donné que certains états et certaines provinces n'admettent pas les avis de non-responsabilité ou d'autres restrictions de garantie implicite, certaines des dispositions précitées peuvent ne pas s'appliquer à vous. **Aucun changement ni aucune modification aux modalités et conditions de la présente Garantie limitée ne sont permis sauf si dûment autorisés par écrit par le directeur des Services techniques de Schluter-Systems.** La présente Garantie limitée a préséance sur et remplace toutes garanties, ententes et autres déclarations orales et écrites antérieures faites par ou au nom de Schluter-Systems, relativement aux Produits ou à leur application, et s'applique à toute installation faite le ou après le 1er juillet 2019. Si les Produits sont employés avec d'autres produits Schluter, une autre garantie de Schluter peut s'appliquer. Pour obtenir l'information et les documents à jour touchant les garanties et les programmes de Schluter-Systems, veuillez consulter la page https://www.schluter.ca/schluter-ca/fr_CA/downloadfiles.

RÉCLAMATIONS : Pour faire une réclamation en vertu de la présente garantie limitée, le propriétaire doit fournir à Schluter®-Systems² une lettre écrite dans les trente (30) jours suivant la découverte de tout défaut allégué des Produits couverts par cette garantie limitée, comprenant la date et la preuve d'achat des Produits et/ou de toutes ses composantes, ainsi que le nom et l'adresse de tous les installateurs et toutes les factures liées à l'installation d'origine, à défaut de quoi la présente Garantie limitée n'aura aucun effet juridique³. Schluter-Systems se réserve le droit, à sa discrétion et comme condition à la présente Garantie limitée, d'inspecter le défaut allégué des Produits.

Toutes les réclamations venant des États-Unis doivent être adressées à :

Schluter Systems L.P.
Attn: Warranty Claims Dept.
194 Pleasant Ridge Road
Plattsburgh, NY 12901-5841

Toutes les réclamations venant du Canada doivent être adressées à :

Schluter Systems (Canada), Inc.
Réclamations au titre de la garantie
21100 chemin Ste-Marie
Ste-Anne-de-Bellevue, (Québec) H9X 3Y8

¹ En cas de divergence entre différents Documents, le document ayant fait l'objet des plus récentes mises à jour aura préséance.

² La présente Garantie limitée ne s'applique qu'à la vente des Produits destinés à être employés aux États-Unis et au Canada. Aux fins de la présente Garantie limitée, Schluter Systems L.P. assurera l'application de la garantie aux Propriétaires des États-Unis, et Schluter Systems (Canada) Inc. aux Propriétaires du Canada.

³ En cas de défaut du Propriétaire à fournir les factures liées à l'installation d'origine exigées, Schluter-Systems versera au Propriétaire une somme établie selon le coût moyen raisonnable d'une installation comparable. Si les parties ne s'entendent pas sur la somme à verser, le litige devra être porté rapidement et en première instance en arbitrage a) si réclamation aux États-Unis, dans le comté de Clinton, État de New York, conformément aux règles de l'American Arbitration Association, ou b) si réclamation au Canada, dans la province de Québec, Canada, conformément aux règles de l'Institut d'arbitrage et de médiation du Canada; toute issue de cette procédure d'arbitrage sera définitive et exécutoire pour les parties aux présentes.

